

# Programme de formation

## Public concerné

Infirmières DE

## Pré-requis

Avoir participé à la NGAP niveau I

## Modalités

- Présentiel
- E-learning
- Classe virtuelle
- Mixte

## Durée

Heures : 7h

EPP : OUI  NON

## Profil du formateur

Infirmier expert en environnement conventionnel et en cotation des actes professionnels

## Tarif

200 €

Version : 01/2024

Taux moyen de satisfaction : 96,50%

Taux de réussite post-test : 84,17%

# LA NGAP : MODULE PERFECTIONNEMENT

(Sous réserve de validation de prise en charge du FIF-PL)

## Résumé de la formation

Ce programme est conçu pour celles et ceux qui souhaitent aller droit au but, directement au cœur des dernières modifications de la NGAP. Il leur permettra de s'entraîner aux cotations complexes, à l'appui de nombreux cas issus des pratiques quotidiennes.

## Objectifs de la formation

- S'approprier les caractéristiques des libellés de la NGAP
- Utiliser les nouvelles cotations issues de l'avenant 6 associées parfois aux actes de perfusions
- Appliquer les divers articles de la nomenclature pour sécuriser les cotations des soins complexes

## Méthodes pédagogiques et d'évaluation

La formation est centrée sur les pratiques et vécus professionnelles par des méthodes et techniques pédagogiques alternant théorie et pratique. Nous avons opté pour une digitalisation complète des formations présentielles visualisables (diaporama) sur un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Ce support, unique pour chaque thème, est conceptualisé, par une équipe d'experts qualifiés. Ce moyen vous assure une parfaite et complète appropriation du thème abordé.

Des évaluations intermédiaires dites formatives en fin d'objectif facilitent la mémorisation des éléments clés à retenir. Des pré-test et post tests sont réalisés afin de vous permettre de mesurer la progression de vos acquis.

Dans toutes nos formations, des situations cliniques contextualisées illustrent les contenus. Un livret en format papier vous est remis avec les fiches techniques, procédures, grille d'évaluation cliniques, recueil de données spécifiques ou recommandations etc.

Tous nos formateurs sont des infirmiers formés à la formation spécifique des adultes et sont particulièrement investis aussi bien en pédagogie que sur le thème abordé. Pour finir, vous obtenez une attestation de formation.

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap, Mme Marion David, à l'adresse suivante : [contact@orionsante.fr](mailto:contact@orionsante.fr) pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.

# Programme de formation

## Public concerné

Infirmières DE

## Pré-requis

Avoir participé à la NGAP niveau I

## Modalités

- Présentiel
- E-learning
- Classe virtuelle
- Mixte

## Durée

Heures : 7h

EPP : OUI  NON

## Profil du formateur

Infirmier expert en environnement conventionnel et en cotation des actes professionnels

## Tarif

200 €

Version : 01/2024

Taux moyen de satisfaction : 96,50%

Taux de réussite post-test : 84,17%

# LA NGAP : MODULE PERFECTIONNEMENT

(Sous réserve de validation de prise en charge du FIF-PL)

## Objectifs • 1<sup>ère</sup> demi-journée : 9h - 13h

### 1. S'APPROPRIER LES CARACTÉRISTIQUES DES LIBELLÉS DE LA NGAP

- Décrire toutes les caractéristiques des libellés de la NGAP
- Maîtriser les nouvelles majorations MAU, MCI et MIE
- Associer les démarches administratives nécessaires préalables à la facturation des actes dédiés
- Situer la place de la NGAP dans la pratique infirmière

### 2. UTILISER LES NOUVELLES COTATIONS ISSUES DE L'AVENANT 6 ASSOCIÉES PARFOIS AUX ACTES DE PERFUSIONS

- Rappeler les dispositions relatives à la cotation des perfusions
- Lister les actes créés et modifiés par l'avenant 6
- Appliquer les cotations des nouveaux actes de la NGAP pouvant être associés à des actes de perfusions

## Objectifs • 2<sup>ème</sup> demi-journée : 14h - 17h

### 3. APPLIQUER LES DIVERS ARTICLES DE LA NOMENCLATURE POUR SÉCURISER LES COTATIONS DES SOINS COMPLEXES

- Exercices de cotation

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap, Mme Marion David, à l'adresse suivante : [contact@orionsante.fr](mailto:contact@orionsante.fr) pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.